

Pastell : 1.4 AUTRES CONTRATS

DEC n°096/2023

DECISION

Objet : CONTRAT D'ENTRETIEN DES AUTOLAVEUSES - Médiathèque et salle polyvalente

NILFISK - 26 avenue de la Baltique – CS10246 – 91140 VILLEBON SUR YVETTE – 25/07/2023 au 24/07/2028

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 juin 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition de contrat d'entretien de la société NILFISK,
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec la Société NILFISK-ADVANCE - 26 avenue de la Baltique – BP 246 - COURTABOEUF (91944) – SIRET : 35360619700054 :

Objet : contrat d'entretien de deux autolaveuses BA410 :
- 1 autolaveuse BA410 située à la Médiathèque
- 1 autolaveuse BA410 située à la Salle Polyvalente

Durée du contrat : 5 ans à compter du 25/07/2023 pour la période du 25/07/2023 au 24/07/2028.

Date de signature du contrat : **le 25/07/2023**

Montant du contrat : conditions tarifaires en vigueur au 25/07/2023 : redevance annuelle de 917.39 € HT , soit 1100.87 € TTC pour 2 visites/an et par autolaveuse.

Conditions de révisions selon la formule indiquée à l'article 6.3 « *frais et conditions de paiement* » des conditions générales du contrat.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout le 12 septembre 2023
Le Maire,

CALCOEN David



Acte rendu exécutoire par
Transmission en Sous-Préfecture le :
Publication ou notification le :

Le Maire,

CALCOEN David

